Image not found or type unknown

succession d'héritage de nièce à oncle

Par **savana**, le **02/05/2011** à **20:42**

bonjour,je voudrais des conseils sur l'héritage non direct c'est à dire que je suis la nièce de la personne concernée.Celle ci est le frère de mon père.Celui ci était l'héritier direct car mon oncle n'a pas d'enfants mais il est décédé il y a 11 ans.je voudrais savoir le degré de succession dont j'ai le droit ainsi que ma soeur cadette.Ainsi que les parts dont nous aurons a hériter.Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Domil**, le **03/05/2011** à **00:33**

Vous êtes sa seule famille ? Il n'a ni enfant, ni conjoint, ni parent, et votre père était son seul frère/soeur ? Il n'y a aucun testament ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés